

DECLARATION DES PERFORMANCES

N° CPR-DoP-FR-019

1-Code d'identification unique du produit type :ALPHAROCK - 225652 : MW - EN13162-T3-DS(70,90)-WS-WL(P)-MU1-AFr30ROCKFACADE – ROCKGLACE – ROCKINDUS : MW - EN13162-T3-DS(70,90)-WS-WL(P)-MU1-AFr10**2- Identification du produit de construction conformément à l'article 11, § 4 du règlement n°305/2011 :**

ALPHAROCK – ROCKFACADE – ROCKGLACE – ROCKINDUS – 225652 (voir étiquette produit)

3- Usage prévu du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant : Isolation thermique des bâtiments (ThIB)**4- Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, § 5 du règlement n°305/2011 :**

ROCKWOOL FRANCE S.A.S. - 111, rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS

5- Nom et adresse de contact du mandataire : Non applicable**6- Systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'Annexe V du règlement n°305/2011 : AVCP système 1 pour la réaction au feu des produits et AVCP système 3 pour les autres caractéristiques****7- In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard :**

ACERMI (Notified Body No 1163) carried out determination of the product type on the basis of type testing; initial inspection of manufacturing plant and control of factory production control; continuous surveillance, assessment and evaluation of factory production control, in accordance with system 1.

It issued the certificate of consistency of performances

LNE (Notified Body No 0071) carried out determination of the product type on the basis of type testing according to system 3.

It issued the corresponding test reports.

8- Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée : non applicable**FIRESAFE INSULATION**

9- Performances déclarées :

Caractéristiques essentielles		Performances			Spécifications techniques harmonisées
		ALPHAROCK - 225652	ROCKFACADE	ROCKGLACE ROCKINDUS	
Résistance thermique	Résistance thermique (m ² .K/W) par ép (*)	0,90 ép 30 mm à 6,05 ép 200 mm	1,10 ép 40 mm à 7,10 ép 250 mm	0,55 ép 20 mm à 5,70 ép 200 mm	
	Conductivité thermique W/(m.K)	0,033	0,035		
	Épaisseur	T3			
Réaction au feu	Réaction au feu	A1			EN 13162+A1 : 2015
Durabilité de la réaction au feu par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Caractéristiques de durabilité	(a)			
Durabilité de la résistance thermique par rapport à l'exposition à la chaleur, aux intempéries, au vieillissement/à la dégradation	Résistance thermique et conductivité thermique	(b)			
	Caractéristiques de durabilité	(c) DS(70,90)			
Résistance à la compression	Contrainte en compression ou résistance à la compression	NPD			
	Charge ponctuelle	NPD			
Résistance à la traction/flexion	Résistance à la traction perpendiculairement aux faces (d)	NPD			
Durabilité de la résistance à la compression par rapport au vieillissement/à la dégradation	Fluage en compression	NPD			
Perméabilité à l'eau	Absorption d'eau à court terme	WS			
	Absorption d'eau à long terme	WL(P)			
Perméabilité à la vapeur d'eau	Transmission de la vapeur d'eau	MU1			
Indice de transmission des bruits d'impact (pour les sols)	Raideur dynamique	NPD			
	Épaisseur, d _L	NPD			
	Compressibilité, c	NPD			
	Résistance à l'écoulement de l'air	NPD			
Coefficient d'absorption acoustique	Absorption acoustique	NPD			
Indice d'isolement aux bruits aériens directs	Résistance à l'écoulement de l'air	AFr30	AFr10		
Emission de substances dangereuses à l'intérieur des bâtiments	Emission de substances dangereuses	(e)			
Combustion avec incandescence continue	Combustion avec incandescence continue	(e)			

- (*) Voir étiquette résistance déclarée/épaisseur.
- (a) Pas de variation en ce qui concerne les propriétés de réaction au feu des produits en laine minérale. La tenue au feu de la laine minérale ne se dégrade pas avec le temps. La classification Euroclasses du produit est liée à la teneur en matières organiques qui ne peut pas augmenter avec le temps.
 - (b) La conductivité thermique des produits en laine minérale ne change pas avec le temps. L'expérience a montré que la structure fibreuse est stable et que les vides sont occupés par de l'air atmosphérique.
 - (c) Pour la stabilité dimensionnelle de l'épaisseur uniquement.
 - (d) Cette caractéristique concerne également la manipulation et l'installation.
 - (e) Des méthodes d'essai européennes sont en cours de développement.

10- Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.

Signé pour le fabricant et en son nom par :

Rafael RODRIGUEZ
Directeur Général ROCKWOOL FRANCE S.A.S



A Paris, le 13 janvier 2020